

---

Jour de séance 15

le vendredi 12 février 2021

9 h

Prière.

Après les déclarations de députés, l'hon. M. Savoie invoque le Règlement ; il soutient que la déclaration de M<sup>me</sup> Harris constitue une atteinte à la réputation de l'hon. M. Holder. Le président de la Chambre sursoit à statuer.

---

L'hon. M. Fitch dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2014-2019, Rapport final, automne 2020.*

---

M<sup>me</sup> Mitton (Memramcook-Tantramar) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à abroger la politique 6.1 du ministère du Développement social, soit la Politique sur le revenu du ménage, afin qu'elle ne s'applique plus aux personnes ayant un handicap. (Pétition 4.)

---

M. Carr, du Comité permanent de la politique économique, présente le sixième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 12 février 2021

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son sixième rapport.

Le comité se réunit les 2 et 3 février et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 19, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail ;*
- 20, *Loi modifiant la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail.*

Le comité étudie aussi les projets de loi suivants, qu'il approuve avec certains amendements :

- 3, *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance ;*
- 15, *Loi modifiant la Loi sur les notaires.*

---

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,  
(signature)  
Greg Turner, député

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

M. Cullins, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le deuxième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 12 février 2021

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son deuxième rapport de la session.

Le comité se réunit le 5 février 2021 à la Chambre de l'Assemblée législative et étudie le projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des transports de Saint-Jean*, dont il recommande à la Chambre l'adoption avec certains amendements.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Carleton-York, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,  
(signature)  
Ryan Cullins, député

La motion d'adoption du rapport du comité, mise aux voix, est adoptée.

---

L'hon. M. Steeves donne avis de motion 28 portant que, le mardi 16 mars 2021, appuyé par le premier ministre, il proposera ce qui suit :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

---

---

M. Melanson donne avis de motion 29 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. LePage, il proposera ce qui suit :

attendu que la pandémie de COVID-19 a eu un effet néfaste considérable sur les entreprises du Nouveau-Brunswick et sur l'économie ;

attendu qu'un nouveau rapport de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante indique que, au Nouveau-Brunswick, une petite ou moyenne entreprise sur quatre risque de fermer ;

attendu que le rapport indique en outre que les données recueillies au Nouveau-Brunswick comptent parmi les pires du pays ;

attendu que, compte tenu des préoccupations sur la situation des entreprises, Krista Ross, directrice générale de la Fredericton Chamber of Commerce, exprime la nécessité de soutenir les entreprises et des préoccupations relatives à l'austérité dans un article d'opinion du 28 janvier 2021 et y écrit que la priorité doit être le soutien des entreprises qui exercent actuellement des activités mais qui ne tiennent qu'à un fil, lequel est devenu de plus en plus mince au cours de la dernière année ;

attendu que l'économiste Richard Saillant écrit dans un article du 15 janvier 2021 intitulé « Higgs's deficit obsession threatens New Brunswick's recovery » que le Nouveau-Brunswick, entre-temps, prend des mesures comparativement limitées pour appuyer sa population, les entreprises et les collectivités et que peu laisse également à penser que M. Higgs dispose d'un plan fiable pour assurer une reprise réussie ;

attendu que l'économiste Herb Emery fait une mise en garde dans un article publié dans *Huddle* le 10 mai 2020 en indiquant que, au Nouveau-Brunswick, province qui connaissait des difficultés avant la pandémie, les problèmes économiques sont exacerbés par celle-ci ;

attendu qu'un récent article d'opinion publié dans l'*Acadie Nouvelle* le 3 juin 2020 souligne que le Nouveau-Brunswick devra compter davantage sur ses ressources au cours des années à venir et que l'accent doit être mis sur la croissance économique ;

attendu que des économistes, notamment Donald Savoie, ont indiqué publiquement que nous devons investir dans des secteurs de croissance comme l'industrie alimentaire afin de transformer notre économie ;

attendu que, dans un article de l'*Acadie Nouvelle* daté du 15 janvier 2021, l'économiste Pierre-Marcel Desjardins, en comparant les investissements considérables réalisés par d'autres provinces, fait écho aux préoccupations

---

de Laurence Boone, économiste à l'OCDE, sur les risques d'appliquer une rigueur budgétaire en ce moment et sur la nécessité d'investir dans la relance ;

attendu qu'un nombre croissant de chefs d'entreprise et d'économistes partagent les préoccupations soulevées au sujet du manque de soutien pour les entreprises et d'investissements au Nouveau-Brunswick, de l'absence de plan de croissance économique et du fait que le premier ministre envisage des compressions et un resserrement budgétaires ;

attendu que le premier ministre a saigné à blanc ONB, qui jouait un rôle important dans la création d'emplois ;

attendu que le gouvernement Higgs se classe au tout dernier rang pour ce qui est du soutien provincial fourni au secteur privé ;

attendu que, contrairement à d'autres provinces, le Nouveau-Brunswick ne profite pas d'importants accords visant les infrastructures et les programmes qui prévoient un financement provenant en partie du gouvernement fédéral ;

attendu que le gouvernement provincial n'a pas présenté de plan de reprise économique mettant l'accent sur le soutien aux entreprises et la croissance économique ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à présenter, le plus tôt possible, un plan de reprise économique qui s'appuie sur les pratiques commerciales ainsi que les produits et services novateurs qui ont été créés par nécessité par des gens ingénieux du Nouveau-Brunswick pour renforcer notre potentiel de croissance économique,

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à centrer le plan sur des idées audacieuses, appuyées par des investissements stratégiques réalisés aux termes de partenariats entre le gouvernement et le secteur privé et qui privilégient les exportations et les possibilités intérieures, l'industrie touristique et de l'accueil, la gestion de notre pénurie de main-d'oeuvre par la formation et la croissance démographique, le logement, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la sécurité alimentaire, l'économie verte, la fabrication de pointe, le transport, les infrastructures, les technologies de l'information, la cybersécurité ainsi que la recherche et développement

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à faire en sorte que le plan de reprise économique du Nouveau-Brunswick soit inclusif à

l'égard des femmes, des nouveaux arrivants et des communautés autochtones.

---

M. Arseneault donne avis de motion 30 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. Melanson, il proposera ce qui suit :

attendu que le pouvoir législatif du gouvernement est indépendant du pouvoir exécutif du gouvernement ;

attendu que, malgré l'indépendance affirmée, le Conseil exécutif nomme en fin de compte les hauts fonctionnaires de l'Assemblée lorsqu'un poste devient vacant ou qu'un bureau est créé ;

attendu que, pour éviter les conflits d'intérêts, de plus en plus de gens proposent que le processus de nomination des hauts fonctionnaires de l'Assemblée soit indépendant du Conseil exécutif ;

attendu que Brent White, professeur agrégé à la Mount Allison University et ancien vérificateur auprès du vérificateur général de la province, a récemment publié une thèse demandant des changements du processus de sélection du prochain vérificateur général afin de favoriser la confiance du public à l'égard du processus de nomination ;

attendu que, en 2010, le professeur de commerce à la Queen's University, Steven Salterio, a exprimé des préoccupations semblables ;

attendu que le premier ministre a cherché à concentrer le pouvoir au sein du Bureau du Conseil exécutif, ce qui a soulevé des préoccupations encore plus grandes quant à la nécessité d'indépendance dans le processus de sélection ;

attendu qu'il est nécessaire de maintenir la confiance du public à l'égard du processus de sélection des hauts fonctionnaires de l'Assemblée ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à revoir le processus de sélection des hauts fonctionnaires de l'Assemblée et à présenter un processus de sélection révisé qui est indépendant du Conseil exécutif.

---

M. Arseneault donne avis de motion 31 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. Melanson, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents

---

concernant les dépenses de tous les membres du personnel du Cabinet du premier ministre depuis juin 2020.

---

M. Arseneault donne avis de motion 32 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. Melanson, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant les discussions entre le personnel du Cabinet du premier ministre et Jeannot Volpé pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 8 janvier 2021.

---

M. Arseneault donne avis de motion 33 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. Melanson, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents concernant les réunions entre des membres du Conseil exécutif et des membres d'un groupe d'intérêts, d'un groupe communautaire ou d'une communauté.

---

M. Guitard donne avis de motion 34 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. Legacy, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents concernant le nombre de personnes engagées depuis novembre 2018 par le gouvernement, réparti par ministère, y compris le personnel à temps plein, occasionnel ou nommé pour une période déterminée, les contrats de services personnels ainsi que le nom des personnes engagées.

---

M. Guitard donne avis de motion 35 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. Legacy, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre le nom de tous les employés à temps plein mis à pied par le gouvernement depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

---

M<sup>me</sup> Harris donne avis de motion 36 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyée par M. Bourque, elle proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents concernant les

renseignements fournis au public et aux parties prenantes au sujet du processus de réforme de la santé, y compris le processus de consultation et les renseignements relatifs à la publicité et à l'information du public.

---

M. K. Chiasson donne avis de motion 37 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. Mallet, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents relatifs à toutes les personnes engagées par le gouvernement, réparties par ministère, à titre de membre du personnel politique aux termes de l'exemption de recrutement concernant la tenue d'un concours prévue à l'article 18 de la *Loi sur la Fonction publique*, depuis le 15 novembre 2018.

---

M. K. Chiasson donne avis de motion 38 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. Mallet, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les calendriers et les horaires de réunions du premier ministre et des membres du Conseil exécutif depuis novembre 2018.

---

M. Gauvin donne avis de motion 39 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. LeBlanc, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents relatifs à toute somme versée à titre d'indemnité de vie chère ou de logement aux membres du personnel du premier ministre du Nouveau-Brunswick, au personnel du Conseil exécutif, aux sous-ministres et aux cadres supérieurs de la partie I des services publics, ainsi qu'à toutes les personnes engagées au titre d'un contrat de services personnels, depuis novembre 2018.

---

M. Mallet donne avis de motion 40 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. K. Chiasson, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents concernant les réunions virtuelles et les réunions Zoom entre le premier ministre et des tiers.

---

M. Mallet donne avis de motion 41 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. K. Chiasson, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents relatifs aux administrateurs généraux, aux membres du Conseil exécutif, à leur personnel ainsi qu'au personnel du Cabinet du premier ministre qui ont présenté une demande et reçu un remboursement au titre du programme d'incitation au voyage Explore NB.

---

M<sup>me</sup> Thériault donne avis de motion 42 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyée par M. K. Chiasson, elle proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, échangés entre le ou la ministre de la Santé et les régies de la santé relativement au processus de réforme de la santé proposée.

---

M. McKee donne avis de motion 43 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. Bourque, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant toutes les réunions et les interventions auxquelles ont participé les personnes inscrites conformément à la *Loi sur l'inscription des lobbyistes* et tous les membres du Conseil exécutif.

---

M. Legacy donne avis de motion 44 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. Guitard, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant la décision voulant que le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie écrive à la Commission de l'énergie et des services publics au sujet de la demande d'augmentation des marges pouvant être exigées pour les combustibles et les carburants présentée par Irving Oil, y compris toutes les discussions entre le Cabinet du premier ministre et des tiers.

---



---

M. Bourque donne avis de motion 45 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. Legacy, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant la révision de la *Loi sur les langues officielles*, notamment le processus de consultation.

---

M. LePage donne avis de motion 46 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M. Guitard, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents relatifs aux contrats conclus et aux achats faits depuis le 15 mars 2020 pour lesquels des dispenses ont été accordées en vertu de la *Loi sur la passation des marchés publics*.

---

M. Austin donne avis de motion 47 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyé par M<sup>me</sup> Conroy, il proposera ce qui suit :

attendu que le Nouveau-Brunswick compte environ 26 000 petites entreprises ;

attendu que le taux d'impôt sur le revenu applicable à la petite entreprise au Nouveau-Brunswick s'élève à 2,5 % et que le taux général s'élève à 14 % ;

attendu que le Nouveau-Brunswick est l'une des provinces canadiennes qui affiche la reprise la plus complète de ses activités commerciales, puisque la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a indiqué que 67 % des petites entreprises y sont complètement rouvertes et que 24 % réalisent des ventes habituelles ;

attendu que des douzaines de chambres de commerce s'entendent pour dire qu'une réduction du taux d'imposition profiterait grandement aux petites entreprises et les aiderait à surmonter les difficultés qu'elles éprouvent et leur permettrait de poursuivre leurs activités ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à supprimer pendant l'état d'urgence l'impôt sur le revenu des sociétés applicable à la petite entreprise.

---

M<sup>me</sup> Conroy donne avis de motion 48 portant que, le jeudi 18 février 2021, appuyée par M. Austin, elle proposera ce qui suit :

attendu qu'il est urgent au Nouveau-Brunswick de réduire les temps d'attente liés aux soins de santé ;

attendu que des optométristes ont exprimé la volonté d'assumer un rôle élargi afin de diminuer les listes d'attente et d'améliorer les temps d'attente ;

attendu que les organismes concernés ont déclaré que les services continueraient d'être facturés à des compagnies d'assurance tierces ou directement au patient ;

attendu que la mesure n'alourdira pas le fardeau financier du régime provincial d'assurance-maladie ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le ministre de la Santé et le gouvernement du Nouveau-Brunswick à agir immédiatement afin d'élargir le champ de pratique des optométristes pour y inclure le traitement du glaucome et la prescription de médicaments oraux pour les affections de l'oeil.

---

L'hon. M. Savoie, appuyé par le premier ministre, propose ce qui suit :

que l'Assemblée, à la levée de la séance, s'ajourne au mardi 16 mars 2021, sauf que, si le président de l'Assemblée, après consultation du gouvernement, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt dans l'intervalle ou que l'ajournement doit se poursuivre au-delà du mardi 16 mars 2021, il peut donner avis qu'il a acquis cette conviction, en indiquant dans cet avis la date de convocation de la Chambre, date à laquelle la Chambre se réunit et conduit ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date, ou en indiquant dans cet avis que l'ajournement doit se poursuivre jusqu'à nouvel ordre, lequel sera donné par le président ;

que, en cas d'empêchement du président par suite de maladie ou pour une autre cause, l'une ou l'autre des vice-présidentes le supplée pour l'application du présent ordre.

La question proposée, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

L'hon. M. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que, sur autorisation, la troisième lecture des projets de loi 3, 15, 19 et 20 soit appelée, après quoi, sur autorisation, la deuxième et troisième lecture du projet de loi d'intérêt privé 27 sera appelée.

L'hon. M. Savoie demande le consentement unanime de la Chambre pour passer à la troisième lecture des projets de loi 3, 15, 19 et 20. Le consentement est refusé.

L'hon. M. Savoie demande le consentement unanime de la Chambre pour passer à la deuxième et troisième lecture du projet de loi d'intérêt privé 27. Le consentement est refusé.

La séance est levée à 12 h 50.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

#### **Rapports annuels**

ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, 2019-2020	(18 décembre 2020) ;
ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, résultats de la surveillance de la qualité de l'air, 2018	(18 décembre 2020) ;
comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, volume 2 (information supplémentaire)	(22 décembre 2020) ;
ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, 2019-2020	(23 décembre 2020) ;
ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, 2019-2020	(23 décembre 2020) ;
ministère des Transports et de l'Infrastructure, 2019-2020	(23 décembre 2020) ;
Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, 2019-2020	(18 janvier 2021) ;
EM/ANB, 2019-2020	(29 janvier 2021) ;
Société de développement régional, 2018-2019	(29 janvier 2021) ;
ministère des Finances et du Conseil du Trésor, rapport sur les droits, 2021	(1 <sup>er</sup> février 2021) ;
ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, 2019-2020	(11 février 2021) ;

**Autres rapports**

états financiers audités du Fonds pour l'achèvement de la formation professionnelle pour l'exercice financier 2019-2020 ( <i>Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé</i> )	(21 décembre 2020) ;
<i>Listes d'employés supplémentaires non vérifiées, 2019-2020</i>	(22 décembre 2020) ;
<i>Listes de fournisseurs supplémentaires non vérifiées, 2019-2020</i>	(22 décembre 2020) ;
<i>Liste non vérifiée des paiements aux médecins, 2019-2020</i>	(22 décembre 2020) ;
renseignements concernant la modification des droits de forfaits de permis prévus au <i>Règlement sur la chasse</i> pris en vertu de la <i>Loi sur le poisson et la faune (Loi sur les droits à percevoir)</i>	(22 janvier 2021) ;
Élections Nouveau-Brunswick, <i>Recommandations postélectorales pour un changement législatif : Le 14 septembre 2020</i>	(27 janvier 2021) ;
rapport sur le Fonds pour les changements climatiques pour les exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020 ( <i>Loi sur les changements climatiques</i> )	(3 février 2021) ;
<b>Pétitions</b>	
réponse à la pétition 3	(22 décembre 2020) ;
réponse à la pétition 2	(9 février 2021) ;
réponse à la pétition 1	(10 février 2021).